



Secteur interparoissial d'Orange et Caderousse

N°1316– Dimanche 18 octobre 2026

29^{ème} dimanche du temps ordinaire – Année A

Cette feuille peut être téléchargée sur <https://www.diocese-avignon.fr/paroisse/secteur-pastoral-dorange/>

Réprimer, oui, mais surtout éduquer !

Ces derniers temps, l'actualité française nous rapporte régulièrement des faits de violence commis par des jeunes et des adolescents, aussi bien dans les quartiers que dans les établissements scolaires. Ces événements nous interpellent et nous obligent à réfléchir aux causes profondes de ces comportements.

Faut-il vraiment s'étonner que certains jeunes en arrivent là, dans une société où l'on revendique sans cesse la liberté de tout dire, de tout montrer et de tout faire ? Le slogan « Il est interdit d'interdire » semble être devenu, pour certains, une véritable devise. Chacun devrait pouvoir agir selon sa conscience, même lorsque celle-ci n'a jamais été formée. Dès lors, derrière des affirmations telles que « J'ai ma conscience pour moi » ou « J'agis selon ma conscience », il devient possible de justifier presque n'importe quel comportement.

Cette liberté revendiquée dans la vie privée finit inévitablement par déborder sur la vie sociale et publique. Si chacun s'estime libre de faire ce qu'il veut dans sa vie personnelle, pourquoi accepterait-il des limites dans ses relations avec les autres ? Nous assistons ainsi à un affaiblissement du sens du bien commun, de l'honnêteté et du respect dû aux personnes, mais aussi aux biens collectifs et aux équipements publics.

En tant que catholiques, nous avons notre part à prendre dans cette réhabilitation de l'éducation de la conscience. Nous avons parfois nous-mêmes trop négligé cette dimension, en répétant que la foi n'est pas la morale, comme si ces deux réalités pouvaient être séparées. Certes, la foi ne se réduit pas à un ensemble de règles morales. Mais la formation de la conscience et la transmission de repères pour guider la conduite font pleinement partie de l'éducation chrétienne.

Nous devons donc redonner toute sa place à cette dimension dans la catéchèse, dans les aumôneries et dans les mouvements de jeunes. Les repères que nous avons à transmettre sont notamment ceux du Décalogue, les « Dix Paroles » de la Bible, ainsi que les Dix Commandements présentés par le *Catéchisme de l'Église catholique*. En contribuant ainsi à former des consciences éclairées et responsables, nous participons, à notre mesure, à la construction d'une société véritablement démocratique et laïque.

Loin de s'opposer à ce que l'intelligence humaine peut découvrir sur l'homme, la morale de l'Église accueille et prolonge cette recherche rationnelle. Elle l'éclaire d'une lumière nouvelle, celle de la révélation biblique, qui nous fait comprendre l'homme à partir de la création et de l'Incarnation rédemptrice.

En s'appuyant sur la « nature » humaine, c'est-à-dire sur ce qui fait qu'un être humain est véritablement un homme, la morale catholique affirme que l'origine et le fondement de cette nature se trouvent en Dieu. Ainsi, tout en faisant appel à la raison, elle trouve son fondement ultime dans la foi en la Parole de Dieu.

Réprimer est parfois nécessaire, mais cela ne suffit pas. Une société ne peut se contenter de punir les comportements qui la blessent : elle doit aussi transmettre des valeurs, former les consciences et apprendre aux jeunes à faire un usage juste de leur liberté. C'est à cette condition que la liberté devient une véritable responsabilité et que le respect de la dignité humaine peut s'enraciner durablement dans notre société.

Besoin d'écoute ?

2 sœurs sont présentes à la permanence paroissiale le vendredi de 15h00 à 17h00. Les personnes qui souhaitent un entretien avec une sœur peuvent s'adresser à Sœur Ana Claudia au 04 90 40 15 45

En raison du passage à l'heure d'hiver dans la nuit du samedi 24 au dimanche 25 octobre, les messes du soir repassent à **18h00** à compter du dimanche 25 octobre.



En octobre prière du chapelet à la Chapelle St Martin de Caderousse les lundis, mercredis et vendredis à 16h30.

**Il manque des adorateurs pour la chaîne d'adoration à l'oratoire pour les créneaux suivants :
le jeudi de 10h à 11h et le vendredi de 8h à 8h30.**

Agenda paroissial

Samedi 17
octobre

17h30-18h30, Confessions à l'église Saint-Florent
18h30, 1^{ère} Messe du dimanche à l'église Saint-Florent
La quête du samedi soir sera reversée pour les œuvres pontificales missionnaires

Les quêtes du dimanche seront reversées pour les œuvres pontificales missionnaires

Dimanche 18
**29^{ème} dimanche
du temps
ordinaire**

9h00, Messe à Fourchesvieilles
9h00, Messe à la chapelle de la Nativité selon les anciens livres liturgiques
10h30, Messe à la cathédrale Notre-Dame suivie d'un Baptême
11h00, Messe à l'église Saint-Michel de Caderousse
12h-14h, Table Ouverte Paroissiale au presbytère
18h00, Concert d'Orgue de Jan Lehtola à la cathédrale « Entrée 15€ »
18h30, Messe à l'église Saint-Florent

Lundi 19
*St Paul de la Croix,
prêtre*

8h30, Messe à l'église Saint-Florent

Mardi 20

8h30, Messe à l'église Saint-Florent
19h-21h, Rencontre des Néophytes avec le Père Vincent au presbytère

Mercredi 21
octobre

8h30, Messe à Saint-Florent
16h30, Messe à la maison médicalisée du Sacré-Cœur
17h30-18h30, Confessions à l'église Saint-Florent
18h00, Chapelet pour la France à l'Arc de Triomphe

Adoration eucharistique
de 9h à 22h00
à l'Oratoire St Florent

Jeudi 22
*St Jean-Paul II,
pape*

8h30, Messe à l'église Saint-Florent
19h-20h, Réunion de préparation aux sacrements de la 1^{ère} Communion et de la Confirmation pour les adultes au presbytère

Adoration eucharistique
de jeudi 9h à vendredi 20h00
à l'Oratoire St Florent

Vendredi 23
*St Jean de Capistran,
prêtre*

8h30, Messe à l'église Saint-Florent

Samedi 24
octobre

*St Antoine-Marie
Claret, évêque*

**Changement
d'heure ⌚ (-1h)**

10h00, Messe à l'église Saint-Florent
11h00, Messe à la maison médicalisée Jeanne de Baroncelli
15h00, Mariage à la cathédrale
15h00, Mariage à Caderousse
17h30-18h30, Confessions à l'église Saint-Florent
18h30, 1^{ère} Messe du dimanche à l'église Saint-Florent

Dimanche 25

**30^{ème} dimanche
du temps
ordinaire**

**Dédicace de
l'Eglise**

9h00, Messe à Fourchesvieilles
9h00, Messe à la chapelle de la Nativité selon les anciens livres liturgiques
10h30, Messe à la cathédrale Notre-Dame
11h00, Messe à l'église Saint-Michel de Caderousse
18h00, Messe à l'église Saint-Florent

Prions pour nos défunts du 12 au 16 octobre :

Pierre